

LES BREVES

n°47

CALENDRIER

17 janvier

Vœux du Maire

23 janvier

Quête pour
le Chauffage de l'Eglise

30 janvier

Visite de Mgr Dollmann

6 février

Carte de membres ASD

7 février

Fondue Fêlés des Félins

12 février

Don du sang
à Durmenach

Conseil municipal du 4 décembre 2015

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Edith WELKER, notre nouvelle secrétaire, qui assiste à sa 1ère séance de conseil municipal.

Il salue également Jean-Luc ROEMER, actuellement en convalescence à Luppach après un grave accident qui a tenu à assister à cette séance et lui souhaite au nom de tous, un prompt rétablissement.

Monsieur le Maire a une pensée toute particulière pour les familles touchées par les attentats et rappelle que lors de la cérémonie du 11 Novembre, quelques jours avant les faits, il avait évoqué la nécessité absolue de combattre tous les extrémismes.

Il partage également, en préambule à ce conseil, quelques informations concernant la vie de notre village qui compte une 1^{ère} centenaire en la personne de Maria FEUERSTEIN qui a accueilli, toujours très vive, la visite des élus de notre commune. On apprend aussi que Gabriel JAENGER, conseiller municipal est devenu grand-père d'un petit Nathanaël.

Cette fin d'année a été marquée, une nouvelle fois, par le dynamisme commercial de notre commune qui a vu l'ouverture tant attendue du Pôle médical et de la nouvelle Pharmacie quelques semaines tout juste après la réouverture de notre commerce alimentaire.

Depuis le dernier Conseil, deux associations ont renouvelé une partie de leur comité et ont élu à leur tête Sarah WITTIG pour les Donneurs de Sang et Sabine DREXLER pour la Société d'Histoire. Un grand MERCI à Jean-Paul BOCHENEK pour son engagement de plusieurs décennies au sein de l'Association des Donneurs de Sang ainsi qu'à Thomas ZUNDEL pour ses 4 années de présidence de la Société d'Histoire marquée par un partenariat exemplaire avec la Commune qui a permis à la Maison du Patrimoine de voir le jour. Chaleureuses félicitations et remerciements aux bénévoles qui s'investissent depuis des semaines pour la préparation et la décoration de Noël du village.

AFFAIRES FINANCIERES

Le Conseil accorde la location gratuite du Foyer le 18 décembre pour la fête de la St Nicolas de l'ASD ainsi que pour la visite pastorale qui accueillera Mgr DOLLMANN, le 30 janvier 2016.

Le Conseil Municipal accorde au profit de l'association APAMAD une subvention exceptionnelle d'un montant de 200.00 €.

AFFAIRES D'URBANISME

François FERNANDEZ présente les devis pour l'équipement d'un panneau électronique d'informations. Le devis établi par la Société Lignes et Réseaux de l'Est d'Illfurth, retenu pour cette opération, s'élève à 4 420.80 € TTC.

Le cabinet médical a ouvert ses portes à la Maison des Associations en avril 2012. La Commune avait alors déboursé 52 335.00 € TTC pour les travaux d'aménagement de la grande salle du rez de chaussée, ceci sans retour de TVA (12 000.- €) car notre commune n'était alors pas considérée comme étant en déprise médicale. Il semblerait que l'ARS régularisera la situation car il est clair pour tous aujourd'hui que nous devons faire face à un réel problème de renouvellement de nos médecins.

Il y a débat sur la nécessité pour la commune de pouvoir mettre à la disposition de ses associations une salle qui leur permettra de se réunir à titre gracieux. Actuellement la Chorale répète dans l'une des salles de classe actuellement inutilisée et qui peut être mise à la disposition d'autres associations si elles le souhaitent.

Dominique SPRINGINSFELD

Maire de DURMENACH

ses Adjoints et Conseillers municipaux,
ont le plaisir de vous inviter aux

VŒUX DU NOUVEL AN

Dimanche 17 Janvier

à 11h

Foyer Communal Saint-Georges



AFFAIRES D'URBANISME

- **L' étude de Sécurité** est presque terminée et débouchera dès ce printemps sur des propositions d'aménagement.
- **L'assainissement**, du pont de la rue de l'Ill jusqu'au croisement rue du chemin de fer est prévu pour 2016, la voirie pour 2017.
- **Parcours des Mélèzes** : vu l'importance du circuit des mélèzes pour la découverte du patrimoine forestier de notre village et compte tenu de l'utilisation difficile d'une partie de ce sentier en cas de fortes pluies, le Conseil Municipal autorise le Club Vosgien à modifier son tracé.

COMMUNAUTES des COMMUNES

• Réforme de l'intercommunalité.

Vu le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) notifié le 14 octobre 2015 proposant la fusion des communautés de communes d'Altkirch, du Secteur d'Illfurth, de la vallée du Hundsbach, d'III et Gersbach, de la Vallée de la Largue et du Jura Alsacien d'une part, et le maintien de la communauté de communes de la Porte d'Alsace d'autre part, considérant que la loi NOTRe du 7 août 2015 portant sur une nouvelle organisation territoriale fixant le seuil minimum de population des structures intercommunales à fiscalité propre à 15 000 habitants, considérant que le projet SDCI propose un découpage territorial aboutissant à deux structures disproportionnées sans cohérence territoriale, que celui-ci évoque également que «le territoire devra faire preuve de la plus grande solidarité possible», ayant par ailleurs connaissance du souhait de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace de ne pas rester seule. Sachant que Durmenach fait partie de la CCIG mais que ses élèves sont scolarisés à Ferrette dans un collège relevant de la CCJA et que, vu la Convention établie le 14 janvier 1997 entre la Commune de Durmenach et la CCJA fixant la participation de la Commune au fonctionnement, aux investissements et au loyer pour l'utilisation des différents services liés à la scolarité de ses élèves, vu le montant de cette participation qui est actuellement de 50 000.00 €/an et considérant la part supplémentaire liée à la rénovation de la piscine qui s'élèvera à 30.000.00 €/an, vu l'impossibilité pour notre commune de pouvoir continuer à assumer une telle charge ;

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, propose à M. le Préfet un regroupement des communautés de communes du Jura Alsacien, III et Gersbach, du secteur d'Illfurth, de la vallée de Hundsbach et d'Altkirch. Ce regroupement aura l'avantage de correspondre au bassin de vie actuellement orienté vers Altkirch, de respecter le bassin versant de l'III et de correspondre au découpage de l'actuel canton d'Altkirch.

Se prononce contre la proposition de M. le Préfet dans le cadre du SDCI, à savoir la fusion des communautés de communes d'Altkirch, du Secteur d'Illfurth, de la vallée du Hundsbach, d'III et Gersbach, de la Vallée de la Largue et du Jura Alsacien d'une part, et le maintien de la communauté de communes de la Porte d'Alsace d'autre part, un schéma de regroupement des intercommunalités non cohérent avec le bassin de vie que représente historiquement, sociologiquement et culturellement le Pays du Sundgau.

AFFAIRES GENERALES

•Convention de mise à disposition de l'ancienne pépinière.

Joseph MISSLIN, président du Cercle d'élevage apicole de reines Sklenar, présente les activités de l'association. 5 ruches ont été mises en place dans l'ancienne pépinière, cette année, en raison de la chaleur estivale, il y a eu moins de pollen et les mâles ont été moins féconds. M. MISSLIN propose la mise en place d'une haie de charmes le long du chemin pour isoler les ruches.

Vu la délibération du 22 mai 2014 accordant la mise à disposition gratuite d'une parcelle forestière cadastrée section 7 parcelle 140 – lieu-dit KUHWALD à titre d'essai, une convention d'occupation précaire et révocable entre la Commune et le demandeur est établie à titre gratuit pour une durée de neuf ans à compter du 01 janvier 2016.

•**Bilan de l'ouverture du site des déchets verts.** Le site répond aux attentes des habitants et a connu une forte fréquentation cette année. L'opération sera reconduite en 2016, d'avril à fin novembre les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de 14 H à 16 H. Les plus grosses branches seront broyées et mises à disposition des habitants.

•Le ramassage des sapins aura lieu le samedi 9 janvier, on demandera aux habitants de déposer les arbres dès la veille.

AFFAIRES SCOLAIRES

Une réflexion est actuellement en cours concernant la recomposition des actuels pôles scolaires du Haut-Sundgau. Sachant que la gratuité des transports scolaires sera remise en question dans le cadre du transfert de cette compétence à la Région et que les parents d'élèves sont en attente d'une prise en charge périscolaire, l'idée est de regrouper plusieurs écoles sur un site principal proposant une cantine et un accueil avant et après la classe. Le devenir de notre RPI et de l'école de Roppentzwiller dépendra des orientations qui seront retenues au niveau de l'ensemble du secteur.



Samedi 9 janvier

Ramassage des Sapins de Noël

Merci de bien vouloir déposer
votre sapin dès la veille
sur votre trottoir

